

## Recrudescence de cas de la COVID-19

# Unité de dépistage mobile à Sainte-Anne-des-Lacs

JACINTHE LALIBERTÉ

**La semaine dernière, le Québec a franchi le seuil de 20 cas par million d'habitants, seuil de tolérance, pour ainsi dire, que s'était fixé le gouvernement. La longue fin de semaine de la fête du Travail faisait craindre une potentielle recrudescence de cas. Un relâchement plus important que celui déjà constaté était à prévoir.**

Pour l'instant, les hautes instances de la santé publique canadiennes et québécoises ne parlent pas d'une deuxième vague, mais plutôt d'une recrudescence. Cependant, elle lance un signal de prudence.

Quant au Québec, celui-ci est en mode intervention. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a présenté quatre paliers d'alerte :

1. Vert : vigilance
2. Jaune : préalerte
3. Orange : alerte modérée
4. Rouge : alerte maximale

Pour l'instant, la région des Laurentides se situe au niveau du premier palier c'est-à-dire au niveau vert. Celui-ci indique que les mesures de protection individuelles (lavage des mains, port du couvre-visage couvrant le nez et la bouche ainsi que la distanciation sociale) doivent être maintenues et que la vigilance est de mise partout.

En date du 3 septembre, les municipalités de Piedmont et de Sainte-

Anne-des-Lacs de la MRC des Pays-d'en-Haut ainsi que de Prévost de la MRC de la Rivière-du-Nord ont moins de cinq cas actifs chacune.

**Le dépistage avec ou sans symptômes, une mesure importante**  
Nonobstant les résultats peu élevés du nombre actif de cas, suivre le conseil du ministre Christian Dubé et du D<sup>r</sup> Horacio Arruda, directeur de la Santé publique du Québec, qui ne cessent de répéter l'importance de passer le test de dépistage, permettra d'agir plus rapidement pour éviter la propagation de la maladie.

Mais au-delà, cette prévoyance devient rassurante pour soi et pour ceux que l'on côtoie.

Dans les Laurentides, les quatre cliniques désignées d'évaluation et de dépistage situées à Boisbriand, Sainte-Agathe-des-Monts, Mont-Laurier et Saint-Jérôme sont accessibles avec ou sans rendez-vous. Il est toutefois préférable de prendre rendez-vous pour éviter les files d'attente.

La clinique de Saint-Jérôme qui avait été temporairement fermée après la confirmation de quatre cas positifs chez le personnel, a ouvert à nouveau ses portes le 2 septembre.

**L'Unité de dépistage mobile à Sainte-Anne-des-Lacs, un exemple à suivre**

Le 25 mai dernier, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS LAU) a annoncé le déploiement d'une unité mobile de dépistage de la COVID-19, sans rendez-vous, pour la région des Laurentides, et ce, dans le but de répondre adéquatement aux besoins de sa population.

Le dimanche 23 août, cette unité mobile de dépistage s'est installée dans le stationnement du Centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs pour accueillir les Annelacois qui désiraient passer le test de la COVID-19. Ce test pouvait être fait à l'auto ou en personne et prenait une dizaine de minutes.

Selon l'infirmière en chef présente, plus d'une centaine de personnes se sont prévaluées de ce droit. « Ce fut une très bonne journée, on est très satisfait. Une grande partie des per-



Photo: Jacinthe Laliberté

Les membres de cette unité mobile de dépistage ont accueilli, de façon conviviale, les Annelacois qui se sont présentés en grand nombre.

sonnes qui se sont présentées l'ont fait à titre préventif. »

Cette unité roule sept jours sur sept. Trois infirmières, un infirmier et une personne pour assurer la sécurité ont reçu les citoyens de 9 h à 16 h 30. Cette clinique mobile a la capacité d'effectuer environ 100 tests par jour.

« Nous fonctionnons selon la demande. Tout change tout le temps, puisque nous ne sommes certains de rien », a tenu à expliquer cette infirmière.

Aller passer ce test peut être stressant, mais l'accueil convivial et rassurant des infirmières a transformé ce moment un tant soit peu désagréable en une intervention rapide et tolérable. Comme les autorités demeurent inquiètes, le dépistage est recommandé pour les personnes de tous âges, avec ou sans symptômes.

Pour toute information supplémentaire, consultez le site Internet du CISSS des Laurentides.

## Assemblée générale de l'ABVLACS

# La santé des lacs, une priorité pour les membres

JACINTHE LALIBERTÉ

**Le 12 septembre, les contraintes reliées aux mesures de santé publique communautaire de la COVID-19 n'ont pas empêché l'ABVLACS de tenir sa 13<sup>e</sup> assemblée générale. Plus d'une quarantaine de personnes y ont assisté par le biais de la vidéoconférence.**

John Dalzell, président de l'Agence des Bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS), a présenté les différents dossiers réalisés en 2019-2020. Une courte période fut allouée aux différents points administratifs, tels le rapport financier et l'élection des membres siégeant au conseil d'administration pour travailler, notamment, aux divers bassins versants<sup>1</sup>.

### Implication des citoyens

D'entrée de jeu, le président a rappelé la mission de l'Agence en précisant l'importance de la collaboration des citoyens. Comme chaque année, le recrutement de chefs de lacs et de bénévoles est primordial pour cet organisme. John Dalzell a ainsi précisé sa pensée : « Être riverain n'est pas un critère d'admissibilité puisque le concept de bassins versants, principe directeur de la protection de la qualité de l'eau des lacs, devrait être connu de tous. Un lac n'est que la fin d'un bassin, nul n'a besoin de détenir une expertise. »

Nonobstant ce besoin de bénévoles, cette année, l'Agence compte 195 membres, une augmentation de

15% par rapport à l'an passé. Adhérer en tant que membre a deux visées : l'une, aider cet organisme à financer, partiellement, ses projets; et l'autre, démontrer qu'il détient une représentativité non négligeable de citoyens.

### Réalisations 2019 et plan d'action 2020

Depuis plusieurs années, l'organisme a mis en œuvre plusieurs actions dont une jugée essentielle à sa mission : l'embauche d'une agente de liaison, en 2019, en partenariat avec la Municipalité qui a aussi défrayé, mais cette fois-ci, dans sa totalité, celui de 2020. Cette dernière, Samuelle Durocher, fit la présentation des activités réalisées du plan d'action. La première de ces activités, le programme du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) a permis l'échantillonnage des tests d'eau ainsi que la mesure de la transparence faits par les chefs de lacs.

Toutefois, il a été grandement question de la pertinence de poursuivre ces tests sans une interprétation plus poussée. À ce questionnement, Jacqueline Laporte, présente en tant

que directrice du service de l'Environnement, a répondu sans ambiguïté : « Ce qui est important, c'est de donner des explications aux citoyens pour que les bonnes actions soient ciblées et pour minimiser le vieillissement déjà entamé d'un cycle naturel. »

À ces actions, se sont ajoutés la mise à jour des carnets de santé de neuf lacs, le suivi du protocole sur le périphyton pour trois lacs en 2019 (Ouimet, Marois et Parent) et pour trois nouveaux (Guindon, Violon et des Seigneurs) en 2020.

2019, le projet pilote de sensibilisation par le biais d'activités éducatives auprès des enfants qui ont participé aux cinq camps de vacances de la Municipalité, fut un franc succès. Malheureusement, ce projet ne put être poursuivi en 2020.

Déjà au travail pour 2021, l'emphase sera mise sur la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes ainsi que les plantes indigènes déjà amorcée en 2019-2020. Onze lacs ont déjà été ciblés à cet effet.

### Une conférence très attendue sur la gestion intégrée des eaux

Le conférencier Mathieu Madison qui détient un baccalauréat en biologie et une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke est aussi consultant en environnement,

président de l'Agence de bassin de la rivière du Nord (Abrinord) et vice-président du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ). Il se plaît à dire qu'il est un acteur de l'eau à la base. Son travail est d'aider les entreprises, les Municipalités et les citoyens à tenir compte des aspects environnementaux lors de l'élaboration de leurs projets personnels ou collectifs.

Mathieu Madison a longuement entretenu les membres présents de la notion de la gestion de l'eau de surface en faisant un lien avec les infrastructures du territoire de la Municipalité, tels les fossés. Il a aisément établi une corrélation entre ces deux notions.

Faisant l'état de la situation du territoire, il a précisé qu'il y avait amélioration : un meilleur suivi des bandes riveraines et, conséquemment, une conformité plus près des normes, une diminution de l'épandage des pesticides et de l'utilisation d'engrais en bordure des lacs, un nombre croissant d'installations septiques conformes.

Malgré tous ces constats, le transport de sédiments et les causes de l'apport de phosphore dans les lacs par les fossés sont des faits bien établis et nettement oubliés dans l'analyse de la situation. « Une problématique s'impose à Sainte-Anne-des-Lacs : une grande partie des bassins



versants des lacs sont assez urbanisés et leur topographie est considérable. Il faut non seulement s'intéresser aux propriétés riveraines, regarder ce qui se passe dans les lacs, mais aussi observer au-delà des propriétés riveraines. Le tout se passe à l'échelle du bassin versant. »

La définition de Mathieu Madison de la gestion intégrée des eaux était simpliste : la recherche d'un consensus, solution gagnante-gagnante et surtout pas de compromis. Tout est interconnecté.

Pour soutenir les initiatives lancées au cours de l'assemblée générale, Sylvain Harvey, représentant de la Municipalité au conseil d'administration de l'ABVLACS, s'est engagé à être le porte-parole de l'organisme auprès du Conseil municipal et de s'assurer que les propos discutés, particulièrement ceux de Mathieu Madison lors de sa conférence, soient bien reçus par les élus.

En finalité, une collaboration bénévole semble poindre à l'horizon entre l'ABVLACS et ce biologiste chevronné qu'est Mathieu Madison.

1. Voir le site de l'ABVLACS pour l'obtention des résultats de cette élection.